

Colloque

Le sort des contrats bancaires et financiers conclus avant le Brexit

1^{er} mars 2019 | 14h00-18h00

Sous la direction scientifique de
Jérôme Lasserre Capdeville

Contact et inscriptions :
fru6703-contact@unistra.fr

📍 Amphithéâtre - Collège doctoral européen,
46 boulevard de la Victoire, 67000 Strasbourg

organisé par le **Cres** Laboratoire **Droit, religion, entreprise et société** | DRES
de l'Université de Strasbourg



14h00 / Le Brexit en quelques dates

Par les étudiants du M2 de droit bancaire et financier de Strasbourg. Intervention orale de **Laura Kohler**

14h10 / Présentation du Rapport « Brexit, activités bancaires et de services d'investissement » du Haut Comité Juridique de la Place financière de Paris

Par **Me Frédérick Lacroix**. Avocat. Cabinet Clifford Chance.

14h30 / Le sort des contrats de crédit

Par **Jérôme Lasserre Capdeville**. Maître de conférences HDR. Université de Strasbourg

14h50 / Le sort des contrats de services d'investissement

Par **Jean-Jacques Daigre**. Professeur émérite. Université Paris I

16h10 / Pause

16h20 / Le sort des contrats de dérivés

Par **Frédéric de Brouwer**. Juriste. Société générale

16h40 / Le sort des OPC

Par **Michel Storck**. Professeur. Université de Strasbourg
et **Marija Repiquet**. Docteur en droit. Université de Strasbourg

17h00 / L'avenir de la compensation sur les marchés financiers

Par **Thibault de Ravel d'Esclapon**. Maître de conférences. Université de Strasbourg

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif normal : 30€

Gratuit pour les professeurs, maîtres de conférences, étudiants, jeunes chercheurs de l'université de Strasbourg

Manifestation validée au titre de la formation continue des avocats